

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Option : Aménagements Paysagers

Voie par apprentissage

Voie scolaire

Conditions d'admission

Être titulaire :

- d'un baccalauréat

- ✓ général
- ✓ technologique,
- ✓ Professionnel

- D'un BTS ou BTSA
- D'un titre ou diplôme de niveau IV
- D'un DAEU

Particularité CFA

Signer un contrat d'apprentissage

Modalités d'inscription

- Selon la procédure nationale :

www.admission.postbac.fr

Hébergement et situation

- L'Hébergement est possible soit à l'internat du lycée soit dans un gîte

• Renseignements

Au lycée : 05 49 93 86 93.

Au CFA: 05 49 93 70 52.

Pôle de formation

 Nat' Thuré végétal

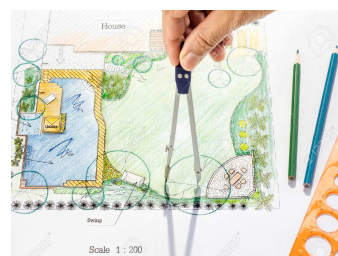
 86540 THURE

Compétences visées

- Participer à l'étude préalable et à la conception de projets d'aménagements paysagers
- Encadrer une ou plusieurs équipes lors de la réalisation d'aménagements
- Assurer les tâches administratives et la gestion de structure
- Animer les échanges avec les partenaires professionnels
- S'informer sur les nouveaux produits et les nouvelles technologies

Perspectives / Insertion professionnelle

- Professionnel de l'aménagement paysager
- Professionnel de la Gestion des espaces publics
- Chef de chantier ou Agent de Maîtrise paysagiste
- Conducteur/Chargé d'affaires travaux paysagers
- Infographie Paysagère/Dessinateur projeteur
- Assistant Paysagiste Concepteur
- Chef d'entreprise ou d'agence



Architecture de la formation : sur 2 années

M 11 Accompagnement du projet personnel et professionnel
M 21 Organisation économique, sociale et juridique M 22 Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation M 23 Langue vivante—Anglais
M 31 Éducation Physique et Sportive
M 41 Traitement des données—Mathématiques M 42 Technologie de l'information et du multimédia M 51 Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers M 52 Connaissance et gestion des végétaux M 53 Techniques d'implantation et construction pour l'aménagement paysager M 54 Gestion technico économique des opérations d'aménagement M 55 Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
Module d'Initiative Locale «Grands Paysages et Urbanisme» et «Pépinière»

Poursuites d'études

- Licences Professionnelles
- École d'ingénieur paysagiste
- Titre Pro métiers du paysage
- École de Paysage (Concepteur DE)
- Parcours Universitaires
- Certificat de spécialisation

Centre de Formation par Apprentissage - Site de Thuré

Domaine des Chevaliers

 86540 THURÉ Cedex

Tél 05 49 93 70 52

 Fax 05 49 93 92 84

www.lpa-thure.educagri.fr

 E-mail : cfa.thure@educagri.fr

